



Réponse au séisme du 12 Janvier 2010

Matrice de Suivi de Déplacement (DTM) HAITI

Numéro 23

30 Juin 2015



FAITS SAILLANTS

	14,970 ménages déplacés soit 60,801 PDI , demeurent toujours dans des sites
	45 sites de déplacés demeurent ouverts
	40% de ces sites se composent de tentes
	13% de ces sites se composent d'un mélange de tentes et d'abris transitoires
	47% de ces sites se composent d'abris transitoires (T-Shelters)
	21 sites PDI ont été fermés entre le 1er Avril et le 30 Juin 2015
	21 sites (1,234 ménages) ont été fermés grâce aux programmes de subventions au logement
	1,260 ménages ont été relocalisés grâce aux subventions au logement.

Introduction

Un séisme de magnitude 7.0 a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Celui-ci est considéré comme l'un des séismes les plus dévastateurs ayant touché une zone urbaine, et a causé la destruction de plus de 300,000 immeubles et le déplacement de 1.5 millions de personnes. Suite à ce séisme destructeur, la communauté internationale, aux côtés du Gouvernement Haïti, s'est ralliée pour répondre aux besoins de la population affectée. En tant que chef de file de Coordination/Gestion des Camps, l'OIM a entrepris le développement d'un système unifié et multi-sectoriel de suivi du déplacement interne, nommé la Matrice de Suivi du Déplacement (DTM). Mise en œuvre depuis Juillet 2010 en Haïti, la matrice de suivi du déplacement est un outil visant à suivre les mouvements des personnes déplacées internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et les sites d'hébergement, et ce afin d'appuyer le Cluster d'Abri d'Urgence et de Coordination et de Gestion de Camp (E-Shelter/CCCM) et les autres acteurs humanitaires et du relèvement. L'OIM met en œuvre la DTM, en partenariat avec le Gouvernement d'Haïti, à travers la Direction de la Protection Civile (DPC).



La DTM en est à sa 23^{ème} édition en Haïti. Le rapport suivant présente les résultats de visites de terrain effectuées entre le 1^{er} Avril et le 30 Juin 2015.

1. PDI RESTANTS: TENDANCES DES SITES DE DÉPLACÉS ET DE LA POPULATION PDI

1.1 Tendances globales de la population déplacée

Plus de 5 ans après le séisme dévastateur du 12 Janvier 2010, il est estimé que **14,970 ménages** – soit **60,801 individus** demeurent dans **45 sites de déplacés**.

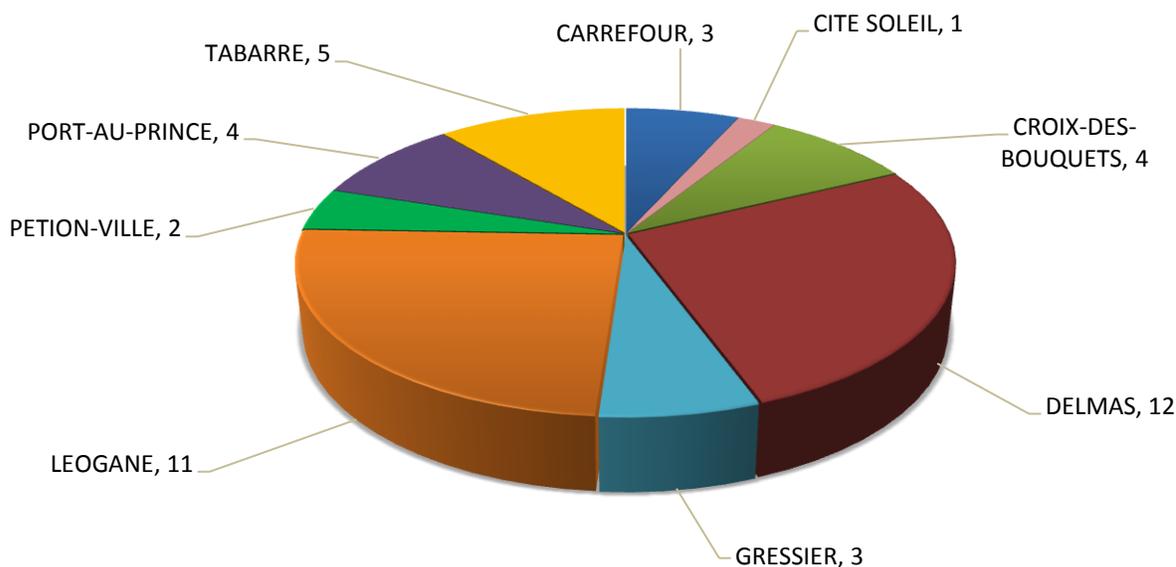
TABLEAU 1: Nombre de sites, ménages et individus déplacés, par commune au 31 Mars 2015.

Commune	Sites	Ménages	Individus
CARREFOUR	3	758	2,797
CITE SOLEIL	1	446	2,292
CROIX-DES-BOUQUETS	4	2,466	10,760
DELMAS	12	7,083	27,341
GRESSIER	3	193	803
LEOGANE	11	1,223	5,079
PETION-VILLE	2	546	2,948
PORT-AU-PRINCE	4	806	3,033
TABARRE	5	1,449	5,748
Total	45	14,970	60,801

La majorité des communes affectées se trouvent dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Carrefour, Port-au-Prince, Delmas, Cite Soleil, Pétion-Ville, Tabarre et Croix-des-Bouquets) et dans la région des Palmes qui comprend Léogane (considérée comme l'épicentre du séisme) et Gressier.

Les communes de Jacmel, Petit-Goave, Grand-Goave, et Ganthier qui se trouve dans la zone frontalière, ont toutes hébergées des sites de déplacés qui depuis lors ont fermés.

GRAPHIQUE 1: Nombre de sites ouverts, par commune au 30 Juin 2015.

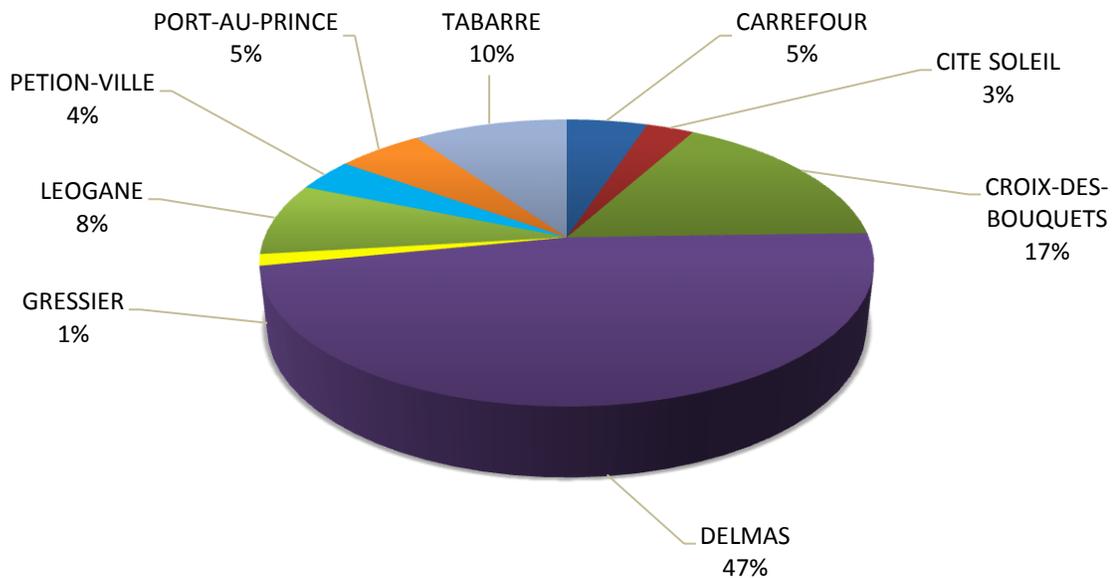


1.2 Ménages et Personnes Déplacées

Au 30 Juin 2015, les trois communes ayant la population déplacée la plus importante sont:

1. Delmas, avec la population la plus élevée: 7,083 ménages (47% des ménages déplacés), correspondant à 27,341 personnes (45% des personnes déplacées).
2. Croix-des-Bouquets, ayant la deuxième population déplacée la plus élevée : 2,466 ménages (17% de tous les ménages déplacés), correspondant à 10,760 personnes (18% des personnes déplacées). Il est important de noter que les ménages résidants dans les camps connus sous les noms de Corail Secteur 3 et Corail Secteur 4 sont aussi comptabilisés dans la commune de Croix-des-Bouquets.
3. Tabarre, se trouve en troisième place avec 1,449 ménages (10% de tous les ménages), correspondant à 5,748 individus (9% des personnes déplacées).

GRAPHIQUE 2: Pourcentage de ménages PDI, par commune au 30 Juin 2015.



Ces trois communes, à elles seules, comprennent 74% de la population actuellement déplacée. Les autres communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Carrefour, Cité Soleil, Pétion-Ville, et Tabarre) abritent 2,556 ménages (représentant 11,070 personnes) et combinées, représentent 17% de tous les ménages déplacés.

Dans la région des Palmes, 1,223 ménages déplacés (soit 5,079 personnes) résident dans la commune de Léogane, tandis que 193 ménages déplacés (soit 803 personnes) demeurent dans la commune de Gressier. Ces deux communes représentent 9% de la population déplacée actuelle: Léogane représente 8% et Gressier représente 1%.

Résumé:

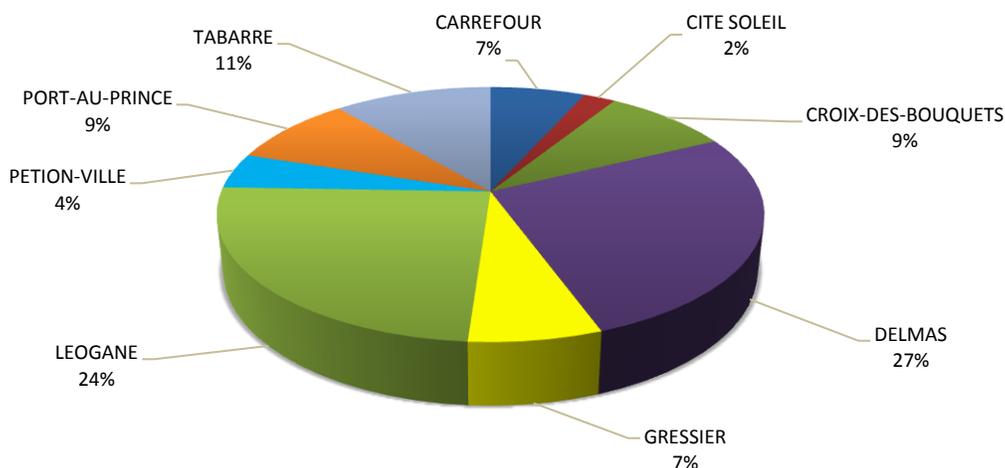


14,970 ménages soit **60,801 personnes** résident dans des camps et/ou sites d'hébergement en Haïti.

1.3 Sites de déplacés : Camps et sites d'Hébergement

Au 30 Juin 2015, 45 sites demeurent ouverts en Haïti. Au cours de cette période, Delmas continue d'abriter la population déplacée la plus importante mais comporte aussi le nombre le plus élevé de sites PDI ouverts avec 12 sites ouverts (soit 27% de la totalité des sites ouverts). Léogane – une commune dans la région des Palmes – se trouve en deuxième place, abrite 11 camps actuellement ouverts (soit 24% du total des sites) et enfin, Tabarre, en troisième place avec 5 camps (soit 11% du total des sites ouverts). Combinées, ces trois communes abritent 62% de tous les sites ouverts.

GRAPHIQUE 3: Pourcentage des sites PDI ouverts par communes au 30 juin 2015.



Les sites PDI se distinguent de par leurs tailles et se catégorisent de la façon suivante:

- *Petits sites*: ils abritent de 1 à 99 ménages déplacés (sont aussi appelés « locations, installations ou regroupements de déplacés internes en zone urbaine » par le CCCM)
- *Sites de tailles moyennes*: ils abritent une population variant entre 100 et 499 ménages déplacés (désignés comme camps par le CCCM)
- *Sites Grandes*: ils abritent plus de 500 ménages déplacés (désignés comme camps par le CCCM)

Le nombre de sites ouverts n'est pas nécessairement proportionnel à la taille de la population déplacée. En effet, Delmas, qui abrite seulement 27% des sites actuellement ouverts, continue aussi d'abriter la population déplacée la plus importante (47% de l'ensemble des ménages déplacés) du fait de la taille importante¹ des sites PDI s'y trouvant. Léogane, qui regroupe le deuxième nombre le plus élevé de sites de déplacés (24% des sites ouverts), représente 8% de la population PDI.

Les communes restantes (Carrefour, Tabarre, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Gressier and Pétion-Ville) regroupent 40% de tous les sites ouverts en Haïti.

TABLEAU 2: Classification des sites par leur taille en Juin 2015

Site Size (number of Households)	SITES		MÉNAGES		PERSONNES	
	Number of sites	Percentage of Sites	Number of Households	Percentage of households	Number of individuals	% of individuals
Total	45	100%	14,970	100%	60,801	100%
1.1) 1 to 9	2	4%	15	0%	47	0.1%
1.2) 10 to 19	2	4%	26	0%	92	0.2%
2) 20 to 99	13	29%	576	4%	2,479	4%
3) 100 to 499	19	42%	4,746	32%	18,430	30%
4) 500 to 999	5	11%	3,403	23%	14,313	24%
5) 1000 plus	4	9%	6,204	41%	25,440	42%

¹ For analysis purposes, the DTM has grouped together all sites hosting 500 or more household and designated them as large sites. Please note that this does not replace the definition set by the CCCM cluster in 2010, where a large site is defined as hosting 1,000 or more households.

1.4 Types de sites (par types d'abris)

Généralement, les sites PDI en Haïti se distinguent selon la catégorie d'abris que ceux-ci regroupent. Les sites se catégorisent comme suit:

- Sites de Tentes: ils abritent des structures telles que des tentes ou abris de fortune (composés de matériaux tels que des tarpes, du plastique, du bois ou de la tôle)
- Sites d'Abris Transitoires (T-Shelters): ils abritent des structures se composant principalement de bois ou de ciment qui « peuvent être réhabilitées pour devenir une maison permanente, réutilisée à une autre fin ou recyclées pour une reconstruction² »
- Sites Mixtes: ils abritent un mélange des deux types de structures mentionnées ci-dessus (tentes et T-Shelters)

Des 45 sites ouverts durant cette période, 18 sont catégorisés comme des sites de Tentes (40%). Six (6) sites contiennent un mélange de types d'abris (tentes, abris de fortune and T-Shelters), représentant 13% de tous les sites ouverts. Les 21 sites restants regroupent une majorité (>60%) d'Abris Transitoires (T-Shelters) et représentent 47% des sites ouverts.

TABLEAU 3: Classification des sites par type d'abris au 30 Juin 2015

Types d'abris	Pourcentage	# de sites	# de ménages	# d'individus
Sites de tentes (pas de T-Shelters)	40%	18	8,409	32,839
Sites mixtes (1-59% de T-Shelter)	13%	6	632	2,789
Sites de T-shelters (> 60% T-Shelters)	47%	21	5,929	25,173
Tous les abris	100%	45	14,970	60,801

Résumé



Au 30 Juin 2015, **18** se composent exclusivement de **tentes**.



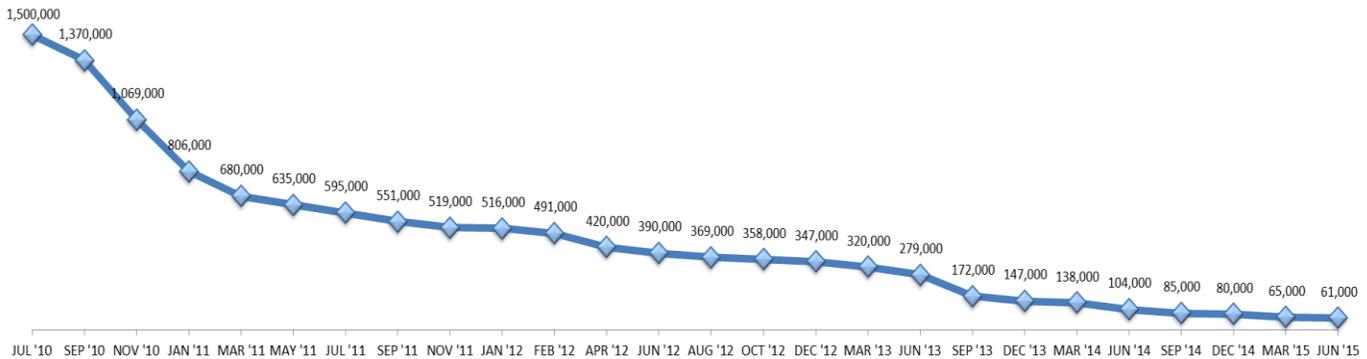
Au 30 Juin 2015, **21** sites regroupent 60% ou plus de **T-Shelters**



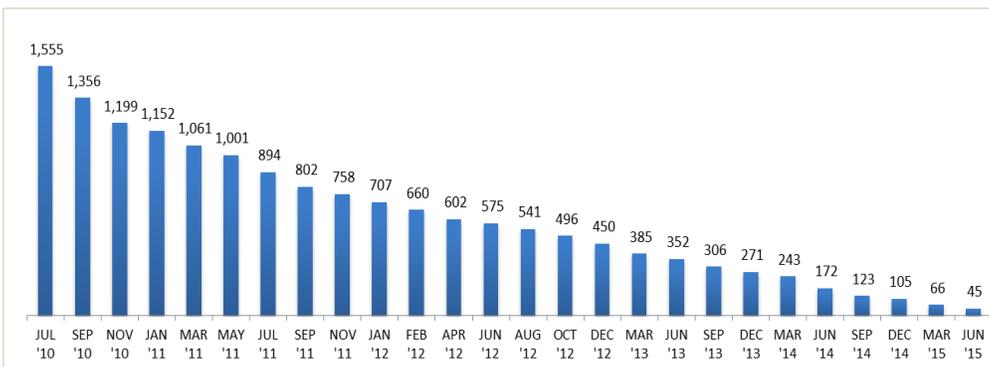
Des 45 sites ouverts, **6** se composent d'un mélange de **tentes et d'abris provisoires (T-Shelters)** (59% ou moins).

² Source, IOM's "Transitional Shelter Guidelines", p.2, Sec. 1.1.1 The Definition

GRAPHIQUE 4: Nombre Total d'individus déplacés de Juillet 2010 à Juin 2015 (chiffres arrondis)



Les graphiques suivants décrivent la tendance de diminution des sites, ménages et individus déplacés depuis le premier mois de mise en œuvre de la DTM (Juillet 2010) à la période actuelle couvrant la période de 1^{er} Avril au 30 Juin 2015.



GRAPHIQUE 5 – Nombre de Sites



GRAPHIQUE 6 – Nombre de Ménages



GRAPHIQUE 7 – Nombre de Personnes

2. DIMINUTION DE LA POPULATION DÉPLACÉE

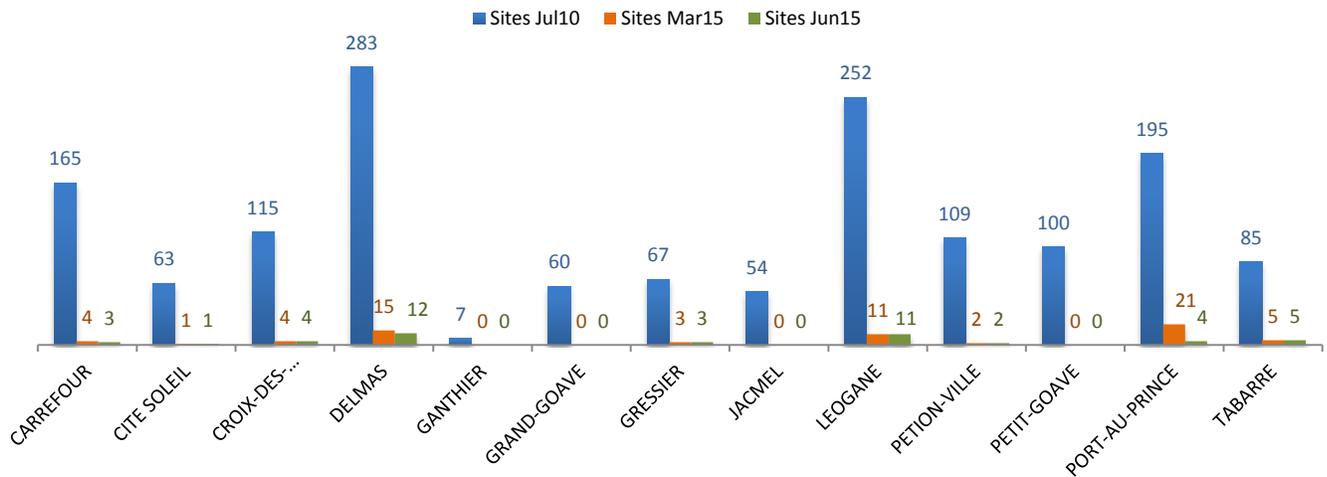
En comparant les chiffres de cette édition de la DTM au chiffres de la population et de sites de déplacés en 2010, une réduction nette de 346,547 des ménages déplacés (soit 1,475,646 personnes) est à noter. De plus, une réduction de 1,510 sites est à noter comparativement à Juillet 2010, lorsque le déplacement était à son pic en Haïti.

Depuis la parution de la dernière DTM (Mars 2015), le nombre de ménages déplacés a diminué de 1,260 (soit 3,879 personnes). Cette diminution a pour cause exclusive l'apport des programmes de subventions au logement. De ces 1,260 ménages, seulement 26 personnes (soit 139 personnes) ont quitté des sites ouverts dans lesquels des programmes de relocalisation sont en cours, et 1,234 ménages (soit 3,740 personnes) ont quitté des sites désormais fermés grâce aux programmes de subventions au logement. Subséquemment, depuis la période précédente, le nombre de sites de déplacés a réduit de 21, tous fermés grâce aux programmes de subventions au logement.

TABLEAU 4: Comparaison du nombre de sites de déplacés, ménages et individus par commune en Juillet 2010, Mars et Juin 2015

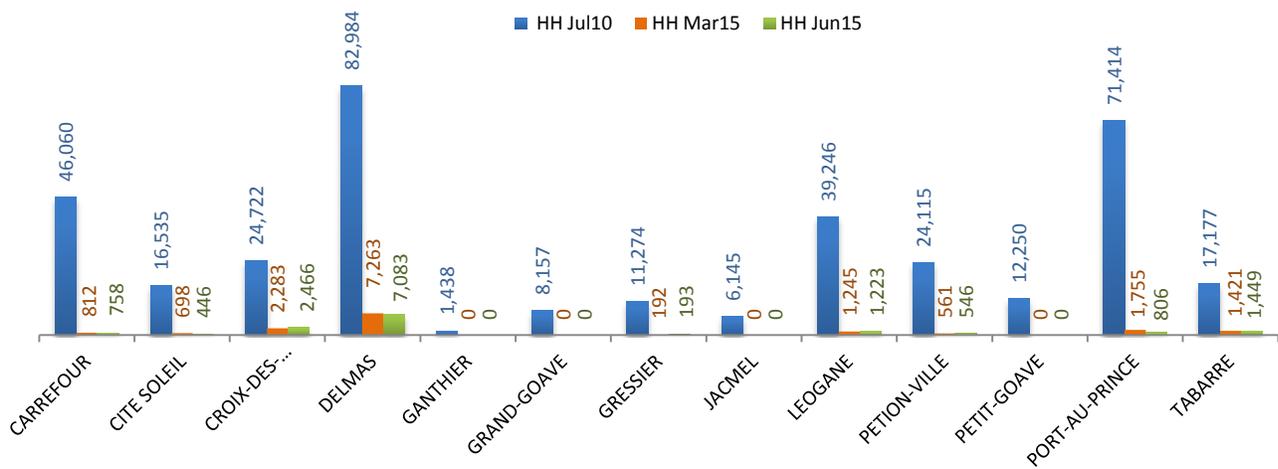
Commune	Sites Jul10	Sites Mar15	Sites Jun15	HH Jul10	HH Mar15	HH Jun15	Ind. Jul10	Ind. Mar15	Ind. Jun15
CARREFOUR	165	4	3	46,060	812	758	195,755	2,980	2,797
CITE SOLEIL	63	1	1	16,535	698	446	70,273	2,993	2,292
CROIX-DES-BOUQUETS	115	4	4	24,722	2,283	2,466	105,064	10,636	10,760
DELMAS	283	15	12	82,984	7,263	7,083	352,675	27,914	27,341
GANTHIER	7	0	0	1,438	0	0	6,111	0	0
GRAND-GOAVE	60	0	0	8,157	0	0	34,665	0	0
GRESSIER	67	3	3	11,274	192	193	47,916	768	803
JACMEL	54	0	0	6,145	0	0	26,115	0	0
LEOGANE	252	11	11	39,246	1,245	1,223	166,799	5,063	5,079
PETION-VILLE	109	2	2	24,115	561	546	102,482	3,014	2,948
PETIT-GOAVE	100	0	0	12,250	0	0	52,062	0	0
PORT-AU-PRINCE	195	21	4	71,414	1,755	806	303,529	5,870	3,033
TABARRE	85	5	5	17,177	1,421	1,449	73,001	5,442	5,748
Total	1,555	66	45	361,517	16,230	14,970	1,536,447	64,680	60,801
Diff Mar '15 - Jun '15		Camps	-21		Households	-1,260		Individuals	-3,879
% of Mar '15 found in Jun '15			68%			92%			94%
% of decrease in Jun '15			32%			8%			6%
% of decrease since July 2010			97%			96%			96%

GRAPHIQUE 8: Comparaison des ménages PDI par commune en Juillet 2010, Mars et Juin 2015.

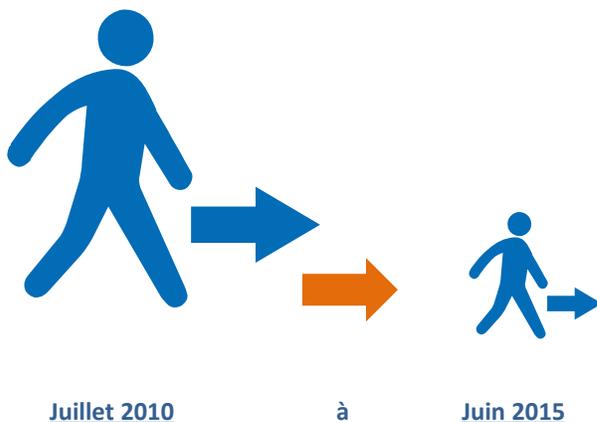


Globalement, le nombre de ménages déplacés a diminué de 96% par rapport aux chiffres de Juillet 2010 et de 8% par rapport à la dernière édition de la DTM parue fin Mars 2015. En parallèle, le nombre de sites PDI a diminué de 97% par rapport aux chiffres de Juillet 2010 et de 32% par rapport à la DTM précédente parue en Mars 2015.

GRAPHIQUE 9: Comparaison des ménages PDI par commune en Juillet 2010, Décembre 2014 et Mars 2015.



Résumé:



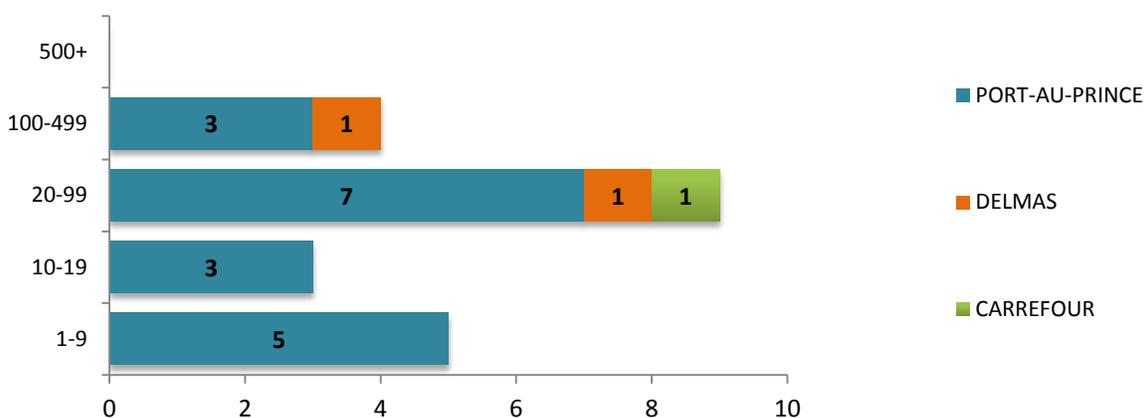
Depuis Juillet 2010, le nombre de ménages déplacés a diminué de 96%.

3. FERMETURE DES CAMPS ET RETOURS : EVICTIONS, RETOURS SPONTANÉS, RETOURS ASSISTÉS ET RELOCALISATIONS

3.1 Sites fermés

Durant la période de Avril 2015 à fin Juin 2015, 21³ camps ont été fermés, et tous, grâce à des programmes de retour mis en œuvre par divers partenaires. Sur cette même période, un total de 1,234 ménages (soit 3,740 personnes) a été relocalisé grâce à des programmes de retour assistés. Aucun camp n’a fermé du fait d’évictions ni du retour spontané de ses résidents durant cette période.

GRAPHIQUE 10: Distribution des sites fermés par commune entre Mars et Juin 2015.



Pendant cette période, Port-au-Prince a enregistré la plus grande diminution de sites – avec 18 camps fermés par les programmes de subvention au logement correspondant 947 ménages (soit 2,891 personnes) relocalisés durant cette période. Deux camps ont fermé à Delmas avec 263 ménages relocalisés vers un logement meilleur (soit 726 personnes) et 1 camp à Carrefour (24 ménages soit 123 personnes relocalisés). Aucun camp n’a fermé à cause de retours spontanés ou d’évictions durant cette période.

TABLEAU 5: Ménages, Personnes et Statut des sites (ouverts ou fermés) entre Juillet 2010 et Juin 2015

Statut des Camps	Nbre de camps	Nbre De ménages	Nbre D’individus
Sites Ouverts	45	14,970	60,801
Evictions	176	14,444	60,570
Programme de retour	534	80,679	272,548
Retours Spontanés	800	251,424	1,142,528
Total	1,555	361,517	1,536,447

³ Il existe plusieurs autres sites, considérés comme “petits” (moins de 199 ménages) qui sont en processus de fermeture mais qui ne sont pas encore dénotés comme étant fermés, car à la publication de ce rapport, plusieurs familles s’y trouvaient toujours – en attente d’un retour sur leur mécanisme de doléances. .

Des 1,555 sites PDI et 361,517 ménages identifiés au lendemain du séisme, 534 sites ont été fermés grâce à des programmes de subvention au logement (correspondant à 80,679 ménages ou 272,548 personnes relocalisées vers un logement meilleur).

Depuis 2010, un total de 14,444 ménages a été forcé de quitter 176 sites⁴. Tandis que, 251,424 ménages (soit 1,142,528 personnes) ont spontanément quitté leurs sites, résultant en la fermeture de 800 sites.

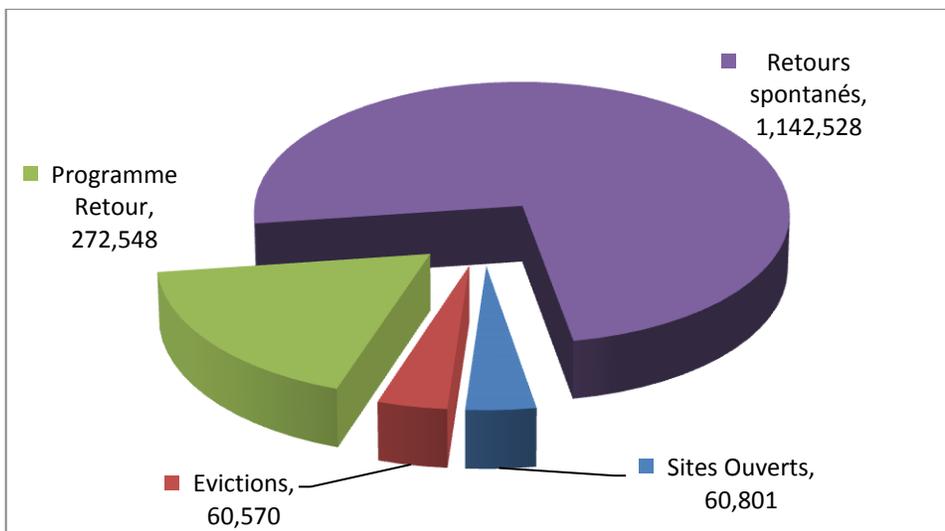
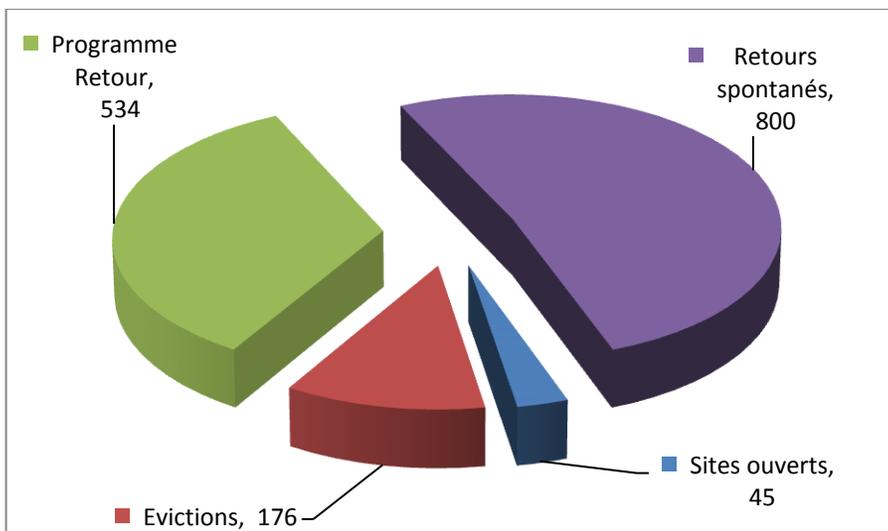
Résumé:



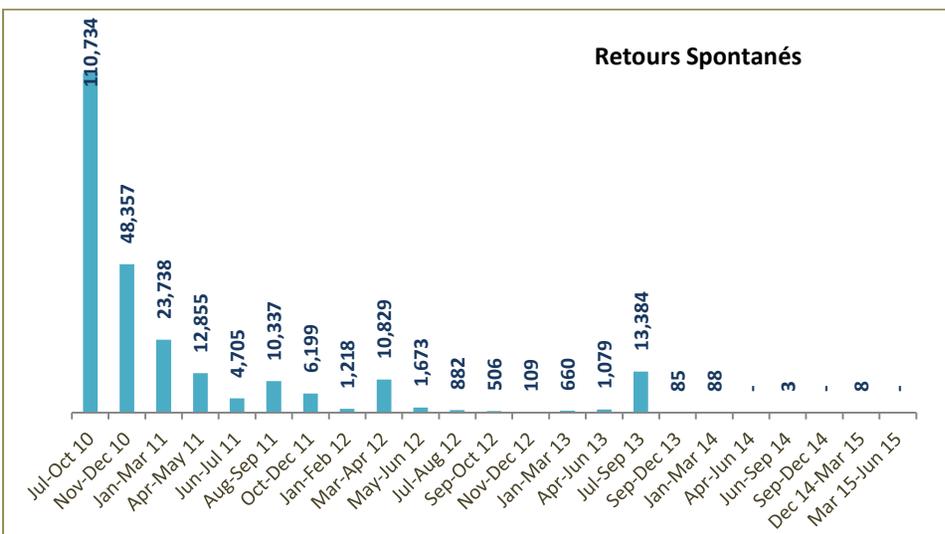
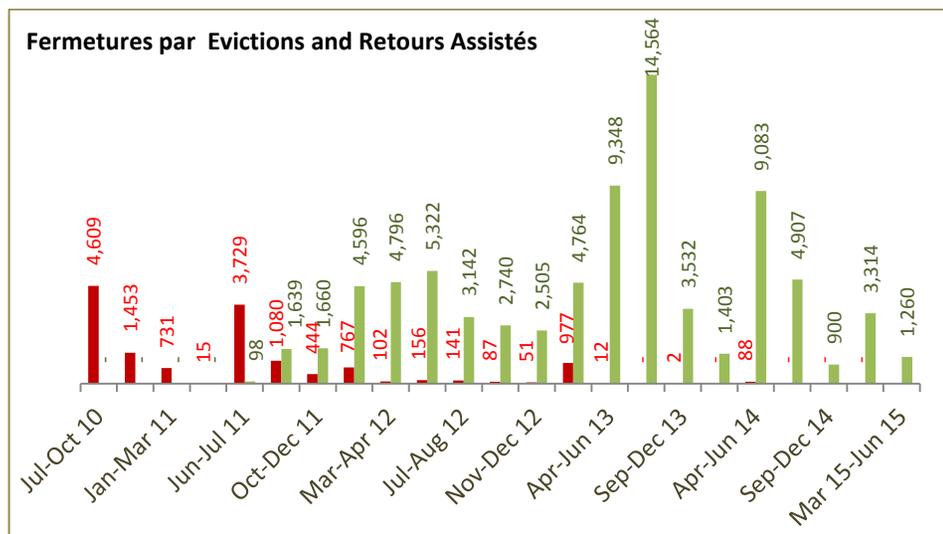
Depuis 2010, **80,679 ménages** ont quitté les camps grâce aux programmes de subvention au logement, permettant la fermeture de **534 sites**.

⁴ Le nombre de camps ayant été catégorisé “sous éviction” a été révisé suite à plusieurs investigations sr les camps qui avaient été reportés comme fermés du fait d’évictions.

GRAPHIQUE 11: Sites PDI (gauche) et ménages correspondants (droite) par statuts (ouverts ou fermés avec la raison de la fermeture de Juillet 2010 à Juin 2015).



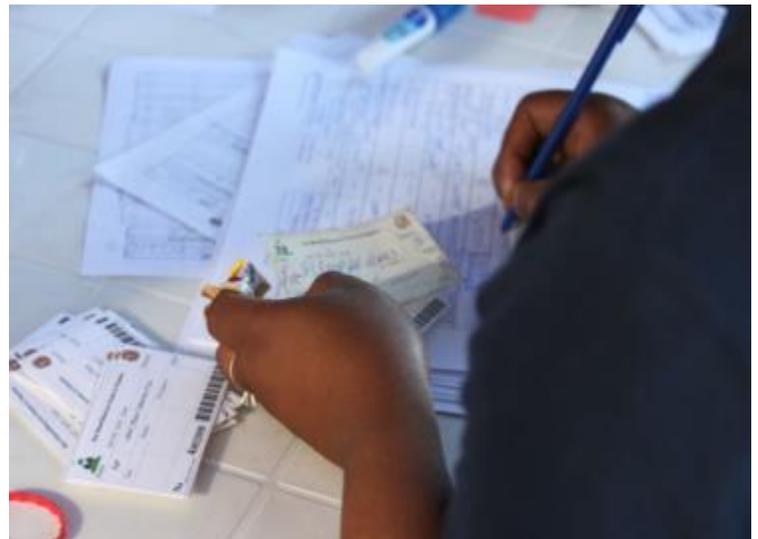
GRAPHIQUE 12: Nombre de ménages PDI ayant quittés les camps, par période et par raison, entre Juillet 2010 et Juin 2015.



4. DTM METHODOLOGY



La matrice de suivi du déplacement (DTM) est un outil de suivi visant à suivre les mouvements des personnes déplacées internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et les sites d'hébergement, et ce afin d'appuyer le Cluster d'Abri d'Urgence et de Coordination et de Gestion de Camp (*E-Shelter/CCCM*) et les autres acteurs humanitaires et du relèvement. La DTM est mis en oeuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec le gouvernement d'Haiti, à travers la Direction de la Protection Civile).



Les évaluations sont réalisées sur une base tri-mensuelle sur tous les sites de personnes déplacées identifiés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et les régions méridionales affectées par le séisme du 12 Janvier 2010. La DTM a été utilisée pour suivre la population vivant dans les sites de déplacés depuis Mars 2010 et a été révisée (DTM v2.0) en Octobre 2010 pour répondre à la nature changeante des besoins en informations du fait de l'évolution de la situation du déplacement.

Une équipe de 20 employés implémentent ces évaluations rapides. Suivant le cycle tri-mensuel de la DTM, les évaluations de l'ensemble des sites de déplacés identifiés sont effectuées sur une période de six semaines, incluant toutes les activités : la collecte de données, la vérification, le traitement et l'analyse des données. Les équipes de terrain de la DTM utilisent le formulaire d'information sur le Site/Camp de la DTM v2.0 pour chaque évaluation. Les équipes utilisent différentes méthodes, y compris les entretiens avec les gestionnaires et les comités de sites, l'observation et le comptage physique, de façon à collecter les données pertinentes nécessaires pour remplir le formulaire. La DTM incorpore également les informations partagées par les acteurs menant des activités de retour dans des sites spécifiques. Dans le cas où le site ne pourrait être visité pour des raisons de sécurité, l'OIM continue d'utiliser l'imagerie aérienne pour évaluer la population du site. L'OIM continue d'utiliser différentes méthodes de collection des données pour garantir que l'information la plus à jour soit disponible, et les équipes de terrain abordent chaque site de déplacés de manière ciblée, ce qui signifie que la méthode de collecte des données peut varier selon la situation du site.

Une fois les données collectées, des consultations sont organisées avec les acteurs ayant une présence régulière sur le terrain, à savoir les équipes d'Opérations de Gestion de Camps de l'OIM (*IOM Camp Management Operations : CMO*), les représentants de la Direction de la Protection Civile (DPC), et les autres acteurs intervenant dans les sites de déplacés. *Google Earth*, l'imagerie aérienne et d'autres technologies disponibles sont également utilisées pour faciliter la validation de diverses données, telles que l'emplacement et la zone des sites.

Il est important de souligner que les estimations de la population déplacée fournies par la DTM sont issues des évaluations au niveau du ménage et se basent sur les informations fournies par les représentants de chaque ménage.

Les données de retour, ou les données sur les personnes déplacées ayant reçu un quelconque soutien pour quitter les camps, sont recueillies sur les bases de données de l'OIM et des partenaires du Cluster. Les programmes de retour comprennent notamment des améliorations/ réparations de domiciles, des rénovations de maisons existantes, la relocalisation vers les zones rurales, et les subventions au loyer (actuellement la forme principale de soutien). L'OIM maintient une base de données qui enregistre les informations sur les familles relocalisées à partir du moment où les déplacés trouvent une maison appropriée qui remplit des critères stricts et acceptés (risques environnementaux, le classement du statut MTPTC, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, etc...) et jusqu'à leur relocalisation effective vers la maison de leur choix. Ces informations incluent également les visites effectuées 8 semaines après le déménagement, étape qui constitue la vérification finale avant que la subvention soit entièrement allouée et que le processus soit finalisé.



Pour plus d'informations concernant la méthodologie utilisée pour la DTM, y compris les outils, veuillez nous écrire à l'adresse suivante dtmhaiti@iom.int ou consulter la stratégie de la Matrice de Suivi du Déplacement – Version 2.0, Mai 2011, le document est disponible à l'adresse suivante: <http://iomhaitidataportal.info>